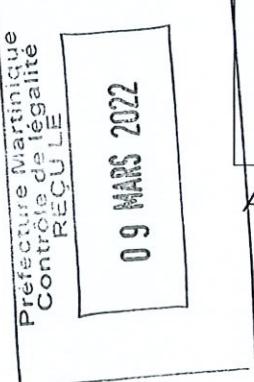




EXTRAIT N°11/2022 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 FEVRIER 2022

Date de la convocation :	Le 15 février 2022	L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un du mois de février, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du 1 ^{er} Adjoint, M. ADELE Claude,
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	PRESENTS : <u>Adjoints</u> : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, M. NAPOLY Raymond, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		<u>Conseillers municipaux</u> : Mme CAVALIER DOURE Sandrine, M. ARETO Joseph, Mme CARIN Jocelyne, M. THELESTE Johan, Mme MENCE Marielle, M. FERDINAND Thierry, M. BERNABE Cédric, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme RIERNY Sandrine, M. CIDOLIT Bertrand, Mme FRANCOIS Francine, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.
Présents	20	
Procurations	3	
Absents	8	
Excusés	2	
En cours de Séance :		ABSENTS EXCUSES : M. Yan MONPLAISIR, Mme DUBO Corinne (procuration à Mme RIERNY Sandrine), M. PALIX Pierre (procuration à M. FERDINAND Thierry), Mme MARLIACY Danielle (procuration à M. MIEVILLY Eliane), M. DELPHIN Laurent
Présents	20	
Procurations	3	
Absents	8	
Excusés	2	
		ABSENTS NON EXCUSES : M. ADELAIDE Michel, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille
		ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Alain BONHEUR (DGA2), M. Pascal QUIONQUION(DGA), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice Affaires Juridique et Réglementation), Mme VAUTOR Directrice service environnement).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

REHABILITATION DU JARDIN DU CENTENAIRE APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA PREMIERE TRANCHE

Le Maire expose :

La gestion des espaces verts de la Ville inclut la réhabilitation du Jardin du Centenaire et celle des terrains limitrophes avec la prise en compte d'un volet lié à la sécurisation des lieux et de la protection de la flore qui le compose.

L'objectif est d'instaurer un parcours santé tout en incitant au respect de l'environnement de cet espace utilisé par un public pour la pratique d'activités de loisirs, d'activité physiques et sportives, pour la couverture photographique de divers évènements.

Des travaux sur les surfaces sont prévue ainsi que des aménagements et installations de divers équipements.

Par ailleurs, un mur de soutènement drainant sera érigé entre le site du terrain annexe et celui du jardin afin d'éviter les risques de décrochage lié à la fragilité des sols.

L'opération a été estimé à la somme de **313 096,00 euros H.T** et le plan de financement prévisionnel est établi comme suit :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
Construction d'un mur de soutènement	221 396,00	VILLE Autofinancement	31 309,60	10%
Réalisation d'un parcours santé	91 700,00	ETAT CCT	281 786,40	90%
TOTAL	313 096,00	TOTAL	313 096,00	100%

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le plan de financement de la « **première tranche de la réhabilitation du jardin du centenaire** »

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 21 février 2022

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

